

Mémoire pour le bureau d'audiences publiques sur  
l'environnement

Projet de parc éolien de Saint-Cyprien-de-Napierville par le  
promoteur Énergie Durable Kahnawake (EDK)

Le 1 juin 2015

Par :

---

Pascale Richard

Adressé à :

M. Denis Bergeron (président BAPE)

M. John Haemmerli (commissaire)

Projet de parc éolien de Saint-Cyprien-de-Napierville par le  
promoteur Énergie Durable Kahnawake (EDK)

Monsieur le président,  
Monsieur le commissaire,

Je suis une jeune femme qui est devenu agricultrice par les circonstances de la vie. Mon mari suivait sa formation agricole quand je l'ai rencontré et j'étais épaté par la passion qu'il avait pour ce domaine. Nous avons acheté la terre à Saint-Cyprien en 1999. Ayant une formation en éducation en service de garde, J'ai travaillé durant les 6 premières années de notre établissement. Après, quand nous avons eu notre troisième enfant, j'ai décidé de quitter mon travail et de m'occuper de nos enfants. Nous avons finalement eu un quatrième. Je travaille maintenant avec mon mari dans les champs Est sur la ferme, nous faisons des remplacements de traites pour des producteurs laitiers qui prennent des congés et je peux vous dire qu'aujourd'hui, je suis passionné par ce milieu. Je trouve que c'est une opportunité que j'ai de pouvoir travailler avec la nature et d'élever nos enfants dans un milieu agricole. Nous accordons beaucoup d'importance à leur transmettre des valeurs où le respect de la terre et du milieu agricole est fondamental.

Je suis personnellement attristé de voir la discorde qu'amènent quatre signataires qui veulent avoir des éoliennes sur leurs terres. Je croyais que le projet éolien de Saint-Cyprien avait été rejeté par le gouvernement avec celui de Saint-Valentin car les deux ont été présentés au BAPE de Saint-Valentin en 2011. Je réalise maintenant qu'en étant dans la MRC voisine, le promoteur EDK est revenu à la charge de façon sournoise et sans consentement de la population ou de la municipalité. Du jour au lendemain, les études qui ont été fait pour le BAPE de Saint-Valentin démontrant la non-acceptabilité, le saccage d'une des meilleures terres du Québec, la perturbation au niveau faunique, le bouleversement du paysage, les effets stroboscopiques et sonores et j'en passe deviennent caduques et sans importance. Ces quatre receveur d'éoliennes prennent leur municipalités et celles autours en otage et imposent des méga structures qui vont changer notre milieu et nos qualités de vie.

Je ne comprends pas qu'un projet éolien doit respecter une distance de 2000 m de tout centre urbain mais seulement 750 m des résidences rurales. Nous sommes des citoyens comme ceux du village et non des citoyens moins importants qui méritent moins de protection. Cette iniquité se répète par rapport aux milieux protégés, un centre récréatif, une école, un bâtiment sur une base de plein air, un temple religieux, un théâtre d'été, une halte routière, un établissement d'hébergement, un bâtiment servant à des fins de dégustations de vin ou cidre, etc. jouissent de 2000 m de protection. Imaginé comment les citoyens doivent se sentir en sachant que ces lieux qui sont souvent saisonnier sont mieux protégés que leurs résidence où ils vivent toute l'année. Les études parlent de trouble de sommeil amené par le son que projette un parc éolien. J'ai parlé avec des personnes qui restent proche d'un parc éolien (environ 760 m) et ils m'ont confirmé que la nuit, ils doivent fermer les fenêtres car le bruit les réveille.

Durant le temps de construction, la circulation des camions lourds va rendre le chemin dangereux pour les déplacements en tracteurs, en vélos et même à pied. Nous subirons également les désagréments de la poussière durant ces temps. L'hiver, nous promenons le chien sur le chemin de ferme qui est proche de l'éolienne 8 (environ 320

m) et je ne suis pas certaine de ne jamais recevoir des morceaux de glace éjectés par les pales. Le 31 mars lors de la soirée d'information du BAPE, le promoteur nous a signalé que les pales étaient munies de dégivreurs mais pouvaient quand même projeter de la glace. Devrons-nous interdire nos enfants d'aller faire du ski de fond ou de la raquette dans nos champs? J'ai de la misère à comprendre comment notre gouvernement peut accepter un projet qui est non-viable pour la société québécoise et ensuite augmenter le tarif électrique pour compenser cette perte et subventionner cet éléphant blanc.

Il y a des inconvénients sur le fait de rester en milieu rural. Nous sommes plus loin des services hospitaliers, des centres commerciaux et avec les enfants, nous devons souvent faire la navette pour les activités ou pour l'école. L'hiver, les rangs sont parfois plus dangereuses avec les lames de neige et la poudrierie rend parfois la visibilité difficile. Certaines de mes amies m'ont révélé qu'ils ne seraient pas capables de vivre à la campagne car les voisins sont plus éloignés et elles trouvent qu'elles se sentiraient trop seul. Il est certain que le milieu rural n'offre pas la vie mouvementée des soirées en ville avec les éclairages et l'ambiance des activités nocturnes. D'un autre côté il y a un avantage que je chéris particulièrement et c'est le côté paisible de notre milieu. J'aime le fait de m'asseoir à l'extérieur durant les belles soirées d'été, de regarder le soleil se coucher et d'admirer le calme qui m'entoure. J'aime dormir la fenêtre ouverte et me laisser bercer par la quiétude de la nuit.

J'ai l'impression de me faire voler ce privilège par un projet qui n'a pas demandé l'avis de personne. Je vis à environ 880 m de l'éolienne 8 et je suis inquiète de savoir si je pourrai encore dormir les fenêtres ouvertes car selon la carte du promoteur, je devrais subir des bruits de 35.2-dB. Je vis du côté est du projet et je sais que le vent transporte le bruit. En plus, le matin, le déplacement du son est plus efficace à cause des paramètres de l'air ambiant.

Le promoteur a très mal informé les gens de son projet éolien. Il n'y a eu qu'une rencontre organisée en juin 2014 sur un terrain privé d'un signataire. Nous, les propriétaires non-signataires, n'avons jamais été mis au courant des pertes de droit de construire que nous subissons face à la réciprocité de la réglementation. J'ai l'impression que les citoyens sont peu considérés dans l'étude d'impact car pour le promoteur, le projet ne dérange personne et est favorablement accueilli dans la région. J'ai été estomaqué d'apprendre le 31 mars lors de la soirée d'information avec le BAPE qu'un comité de plaintes sera mis sur pied et régis par le conseil consultatif de EDK. Ce comité est formé de pro-éolien et des signataires receveurs de ces machines. Il est clair qu'il manque d'impartialité dans ce conseil. À vrai dire, j'ai peu de confiance dans un tel scénario.

Je suis une productrice agricole qui a à cœur la subsistance de l'agriculture dans notre milieu. Je sais que notre région bénéficie de terres de très bonnes qualités et je pense que nous devons les protéger. Les opposants n'attaquent pas le promoteur ou les producteurs signataires mais ils se défendent d'un projet imposé qui leur est soumis sans acceptabilité. Nous travaillons contre une machine qui a toutes les ressources nécessaires, autant au niveau personnel que financier. Pour ce qui est des opposants, c'est après leur

travail et durant les fins de semaines qu'ils doivent fouiller la lourde documentation pour comprendre et savoir ce qui se passe avec ce projet. C'est littéralement David contre Goliath. Je suis terriblement attristé de voir l'ambiance malsaine qui s'est installée dans notre communauté depuis la nouvelle qu'EDK revenait à la charge avec ce projet éolien. Les personnes sont fatiguées de cet acharnement qui dure déjà depuis 5 ans. SVP pouvons-nous être pris en considération dans ce projet qui n'a aucun sens au niveau économique, social et agricole.

On nous a souvent répété que l'acceptabilité sociale est très importante dans un tel dossier. Je vous demande donc, messieurs, de prendre en considération les préjudices que va amener un tel projet. Je confirme également mon opposition au projet éolien de Saint-Cyprien qui, à mon avis, va beaucoup nuire à l'agriculture, aux citoyens et n'apportera rien de positif à notre nation.

Fin du document.

Pascale Richard